



SOCOTEC

Le Brittany
10, rue François Muret de Pagnac
29196 QUIMPER
Tél : 02.98.90.24.11
Fax : 02.98.90.37.36
cconstruction.quimper@socotec.fr

Rapport de repérage de l'amiante avant démolition d'un immeuble



| | |
|---------------------------------|--|
| Bien immobilier concerné | DEMOLITION D'UNE MAISON 29120 SAINT JEAN TROLIMON |
| Propriétaire | Commune de SAINT JEAN TROLIMON M. Le Maire - M. AUGÉ Jacques Place de la Mairie 29120 SAINT JEAN TROLIMON |
| Demandeur | Commune de SAINT JEAN TROLIMON M. Le Maire - M. AUGÉ Jacques Place de la Mairie 29120 SAINT JEAN TROLIMON |

| |
|---|
| N° dossier : FAG6213/1 N° de canevas : QUIMPE 2043 |
| Réf. du rapport : 26840/AMI/13/2068 |
| Date(s) de visite 17/05/2013 |

CONCLUSION

Lors de notre visite nous avons localisé des matériaux contenant de l'amiante des listes A, B et C visés par les articles R 1334-20, R 1334-21 et R 1334-22 du Code de la santé publique ou par l'arrêté du 02 janvier 2002.

Sur décision de l'opérateur :

> Couverture en tôle ondulées d'amiante-ciment du garage accolé à la maison.

Après prélèvements et analyses, il a été diagnostiqué la présence de produits et matériaux amiantés :

> 1 revêtements de sol (+ colle/ragréage) localisé dans l'entrée au RDC de la maison.

> 1 revêtements de sol (+ colle-ragréage) localisé dans la Salle de bains à l'étage de la maison.

Constat de parties inaccessibles lors de la visite de l'immeuble : elles sont énumérées en §2.3

Le propriétaire doit engager les actions signalées pour lever l'inaccessibilité.

| | | |
|------------------|--|-----------------|
| Fait à : Quimper | Auteur du rapport : TOURNIER Sébastien Certificat de compétence n°DTI / 0712-031 délivré par SQI | Signature : |
| Le : 31/05/2013 | Contrat d'assurance n°37503519275087 chez AXA | |

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso. Il comprend 6 pages et en annexe 9 photo(s) de composant, grilles d'évaluation, 3 plan(s), 10 PV d'analyse de laboratoire, 1 certificat de compétence.

.....
DEMOLITION D'UNE MAISON - 29120 SAINT JEAN TROLIMON
.....

Rapport : 26840/AMI/13/2068
Dossier : FAG6213/1



► 1. Objet de la mission

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalablement à sa démolition. Elle comporte :

La recherche de la présence des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique;

L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante.

Le présent rapport est destiné à **constituer le rapport de repérage avant démolition de l'immeuble.**

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel l'article R 1334-22 du Code de la Santé Publique et les textes qui lui sont liés (en particulier arrêté du 12/12/2012). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants de la liste C définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique..

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Habitation (maisons individuelles)

Maison individuelle en(R+1) + Combles + Sous-sol

Construction en pierres, charpente en bois.

1.2 Parties de l'immeuble

Sous-sol et caves SOUS-SOL

Rez de chaussée RDC

Combles COMBLES

Niveau +1 ETAGE

Extérieur de l'immeuble

Toutes les parties d'immeubles ont été visitées à l'exception de celles décrites dans le chapitre 2.3.